

L'IMAGE AU SERVICE DE LA PAROLE : COMMENT RÉALISER UN BON SUPPORT VISUEL?

PAR

ANNE RASSON-ROLAND

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
RÉFÉRENDAIRE À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Etre associé à l'œuvre collective que constituent des *Mélanges*, c'est avant tout un honneur et une responsabilité que l'on partage avec tous ceux qui se sont embarqués dans cette aventure humaine. L'auteur qui est aussi membre du comité organisateur participe à la construction de l'ouvrage et voit les contours de celui-ci se dessiner au fil du temps. Il pressent, par le prisme des sujets choisis par les auteurs, les termes des débats qu'ils sont en train de livrer, hardiment ou à fleuret moucheté, avec celui qu'ils honorent. Cela ne simplifie guère le choix de son propre sujet, qui implique nécessairement de renoncer à tant d'autres. Or, ce choix revient à tourner le projecteur vers un aspect unique du parcours du professeur qu'il a eu la chance de connaître. L'angoisse de la page blanche est bien présente. Pour se convaincre d'avancer, il doit résolument invoquer l'adage : « Choisir, c'est renoncer ».

Et pourquoi ne pas remonter au commencement ?

« Au commencement était le verbe ». L'aventure humaine débute sur les bancs, dès les premiers cours. En 1978, nous étions plusieurs centaines en première licence – et déjà, il faut traduire pour nos étudiants d'aujourd'hui –, nous étions en troisième année de droit, à la veille de l'*half-time*. Nous formions la toute première génération qui étreignait les bancs des auditoires Montesquieu, dans cette ville poussée comme un champignon et encore en chantier. Une bonne entrée en matière pour le constitutionnaliste. Luxe suprême aux yeux des enseignants d'aujourd'hui, l'auditoire était entièrement dédoublé. Un système élaboré basé sur la première lettre de notre nom nous plaçait dans l'auditoire A ou B. Je faisais partie de l'audi-

toire A et j'ai eu la chance de suivre le cours de droit constitutionnel donné par Francis Delpérée. Je replonge dans les notes manuscrites du premier cours.

«Au commencement du droit est la Constitution». Je ferme les yeux et je vois les images défiler. D'autres ont décrit avec humour l'enthousiasme que l'on ressent en écoutant l'orateur indiscutable qu'incarne Francis Delpérée (1). Le propos est lumineux, les règles les plus techniques prennent sens. Oserais-je dire que c'est à ce moment-là que j'ai résolument ressenti que j'avais l'amour du droit public ? Mais, comme l'ont aussi dit nos anciens étudiants (2), encore faut-il être à la hauteur de cet enthousiasme, de ce feu intérieur. Le tout jeune disciple déchantait vite. Le mimétisme ne suffit pas. Tout s'embrouille dans la tête.

Et c'est là précisément que je voudrais porter le projecteur. Si, bien sûr, comme tant d'autres, je rends hommage au grand pédagogue, je pense même pouvoir dire au pédagogue-né qu'est Francis Delpérée, je veux surtout lui rendre hommage aujourd'hui pour tout l'enthousiasme et toute l'énergie qu'il a mis à apprendre, durant toute sa carrière académique, parfois avec beaucoup de patience et de persévérance, à tant d'étudiants, à tant de disciples, l'art de la communication écrite et orale. Celles et ceux qui ont vécu cet apprentissage en trois temps, le temps du crayon noir – noir comme désespoir –, qui barre, rature, supprime, d'un trait oblique, sans hésiter, des mots, des phrases, des paragraphes entiers, si laborieusement couchés sur la feuille, le temps du questionnement méthodique, systématique, des mots choisis et des idées qu'ils véhiculent et, enfin, le temps de la réécriture, ceux-là donc en retiendront surtout la confiance réelle qui leur était faite. Une confiance qui donne des ailes. Le disciple n'est pas envoyé mains nues dans l'arène. Son texte a été revu, réécrit, au début à plusieurs reprises, il a parfois souffert, d'ailleurs, de ce travail d'accouchement, douté de son utilité. Le jour J, il comprend pleinement le sens de cette épreuve : il sent qu'il communique réellement avec son public, il réalise que le message est bien passé.

Ma contribution, je voudrais l'inscrire dans le prolongement du projet collectif qui a abouti à la publication des «1001 idées à

(1) Voy. la contribution de M. CHARLES, Ph. MORANDINI, A.-C. RASSON et M. REZETTE, «Et Dieu créa Delpy», *supra*, pp. 89 à 100.

(2) *Idem*.

l'intention de l'étudiant en droit public» (3), un projet, parmi tant d'autres, qui nous montre à quel point Francis Delpérée a voulu partager et transmettre son talent de pédagogue. Avoir la chance de collaborer à ce projet et, de manière plus générale, de participer lors d'enseignements, de cours, de colloques, de rencontres inopinées, à cette réflexion, à cette discussion pédagogique restera un des souvenirs les plus marquants de ma carrière universitaire.

Les échanges n'excluent pas le débat, la confrontation des points de vue. J'ose croire que Francis Delpérée appréciera le fait que je prolonge aujourd'hui la discussion, en questionnant résolument le propos, rapporté par la tradition orale, qu'il opposait à un de nos collègues à propos de l'utilisation de supports visuels – en l'occurrence un PowerPoint – à l'appui de l'enseignement : «Un écran, qui plonge l'auditoire dans l'obscurité? Pourquoi donc? Quand j'enseigne, je dois voir mes étudiants 'les yeux dans les yeux'!».

Si l'on voit la question sous cet angle, l'on ne peut qu'approuver sans réserve. La relation du maître à l'élève est incontestablement le moteur essentiel de l'enseignement. Le support visuel ne peut en aucun cas jouer écran et couper l'orateur de son public. Mais ne peut-on pas aborder la question autrement et s'interroger sur la relation triangulaire qui doit pouvoir s'établir dans l'auditoire et qui doit permettre la circularité de la parole? Comment penser dès lors un support visuel de manière à mettre l'image au service de la parole?

Je m'attacherai à développer la question en trois étapes, qui vont de la conception à la réalisation. Quel est l'apport d'un support visuel? Quelles sont les contraintes techniques à prendre en compte? Quelles sont les contraintes pédagogiques propres à ce support?

L'APPORT D'UN SUPPORT VISUEL

Avant de se lancer dans la préparation d'une série de transparents, il convient de s'interroger sur leur utilité pour l'exposé que l'on envisage de présenter. Il ne faudrait pas mettre la charrue avant les bœufs. La préparation des transparents ne remplace en

(3) F. DELPÉRÉE, A. RASSON-ROLAND et D. RENDERS, *1001 idées à l'intention de l'étudiant en droit public*, 2^e édition, Bruxelles, Bruylant, 2004.

aucun cas le travail de préparation de l'exposé, qu'il convient de construire, en respectant les règles propres à la communication orale et en se rappelant plus particulièrement que le but poursuivi consiste à faire passer un message et pas uniquement des informations. Le message est destiné à un public qu'il convient de motiver, en étant au minimum convaincu soi-même de son intérêt. Il ne faut pas demander à des transparents d'assurer ce travail de motivation.

Les transparents ne sont pas non plus destinés à contenir des informations brutes dont l'utilité n'apparaît à personne. Rassembler les informations relève d'une démarche en amont de la préparation de l'exposé. Le futur orateur a procédé à l'analyse des informations, il les a digérées et structurées, il a dégagé de ce travail des réflexions, qu'il juge ensuite utile de communiquer à un public. Il ne transmet pas les informations brutes, mais le fruit de ses réflexions. C'est ce fruit qui doit apparaître sur les transparents. Ce qui implique aussi de faire apparaître des réponses plutôt que des questions.

Les transparents ne sont pas davantage un aide-mémoire pour l'orateur. Ils ne sont pas non plus destinés à la prise de notes. Un syllabus ou un recueil de textes servent davantage ce but. Si l'on se propose de travailler en séance sur des textes ou des schémas, le transparent mobile n'est pas le meilleur des supports. Un écrit remis à chaque participant sera plus utile pour une mise au travail immédiate.

Si l'on souhaite enfin rendre disponible tout le temps de l'exposé un plan ou une structure, un support fixe est préférable au transparent mobile. L'utilisation du tableau ou d'un appareil de projection distinct servira cet objectif.

Un bon usage du support visuel implique de cerner l'objectif qu'il peut servir : donner une vision globale et fixer l'essentiel d'un message.

L'utilité d'une présentation visuelle en soutien à l'exposé est d'offrir, à côté de la présentation qui est nécessairement linéaire et séquentielle, une vision globale des questions présentées et des messages que l'on veut transmettre. Cette vue globale permet à l'auditeur de percevoir d'emblée la finalité de l'exposé et les étapes qui seront franchies. Elle lui permet aussi de se situer à tout moment dans l'apprentissage et de replacer le point examiné dans l'ensemble de l'exposé.

La vision globale mobilise l'hémisphère droit du cerveau et fait appel aux capacités de compréhension intuitive et créative. Elle complète et renforce la vision plus analytique opérée par l'hémisphère gauche du cerveau qui est mobilisé par la présentation linéaire. La vision globale aide à opérer une synthèse, à contextualiser l'apprentissage et à produire du sens, de manière à permettre un apprentissage en profondeur.

La vision globale permet de fixer – et ainsi d'amplifier – les éléments essentiels de l'exposé, ce qui garantit que chacun des auditeurs, malgré le fil différent que peut emprunter sa pensée dans le travail d'apprentissage, les intégrera à un moment ou l'autre. Ceci oblige évidemment l'orateur à s'interroger préalablement sur les données essentielles du message qu'il veut faire passer. Cela relève précisément du travail de préparation de l'exposé, dont on a affirmé le caractère indispensable et préalable à la préparation des supports.

LES CONTRAINTES TECHNIQUES D'UN SUPPORT VISUEL

L'exposé est prêt. L'orateur sait où il veut en venir. Il a dégagé les étapes de son raisonnement. Il a préparé les supports écrits indispensables ou utiles (plans, documents à travailler...). Il a une vision linéaire et une vision globale de son sujet. Il envisage de préparer des transparents ou un PowerPoint pour asseoir cette vision globale. Faut-il aller de l'avant ?

Il y a lieu d'abord de bien mesurer les contraintes techniques.

Dispose-t-on du matériel nécessaire ? Il ne suffit pas de préparer la présentation sur son ordinateur de bureau. Il faudra, le jour J, disposer d'un ordinateur portable qui peut lire cette présentation, d'un appareil de projection et d'un écran ou d'un mur blanc bien centré. Si l'auditoire ne contient pas cet équipement, la présentation est vouée à l'échec.

Dispose-t-on du temps nécessaire à la préparation des supports et d'une connaissance au moins élémentaire du programme informatique ? Si ce temps doit être pris sur le travail de préparation de l'exposé, s'il est à ce point compté que le travail sera bâclé, il faut renoncer et songer à des supports plus simples.

Il faut aussi pouvoir tester la projection, et pas uniquement dans le quart d'heure qui précède, pour éviter improvisations et lamentations. Une aide technique pour faire les connexions, déceler les problèmes – l'écran de veille est resté activé et les photos familiales défilent –, lors du test ainsi que le jour J, est bien précieuse.

Il faut enfin réserver du temps avant et après l'exposé pour l'installation et le rangement du matériel, ce qui suppose aussi que le local soit disponible à cette fin. Sinon, le temps de l'exposé sera amputé de minutes précieuses et l'auditoire, distrait par toute cette agitation, sera moins réceptif. Un travail de recentrage devra d'emblée être opéré.

Il n'est pas nécessairement dramatique de renoncer à préparer des transparents. Des supports simples peuvent s'y substituer : un schéma au tableau, un poster, un écrit remis à chaque participant. Ils ont aussi leur avantage : celui qui écrit au tableau avance au même rythme que ceux qui le lisent ; un schéma dessiné au tableau peut intégrer des informations issues d'une discussion ou de la réponse à des questions.

Si le matériel et le local disponibles permettent le choix entre les transparents sur support plastique et la réalisation d'un PowerPoint, l'on s'interrogera sur les avantages et inconvénients, pour la présentation envisagée, de l'un ou l'autre de ces supports.

Les avantages d'une présentation PowerPoint sautent généralement aux yeux. Le procédé est moderne, le produit, fini et beau, la couleur, agréable, les transitions, permises par les animations. On ne perdra, cependant, pas de vue que la fonction principale des transparents est de donner une vision globale, ce qui peut nécessiter le dessin de schémas. Le programme fournit quelques schémas tout faits qui seront, peut-être, adéquats. Mais ils ne sont pas nombreux. L'utilisateur débutant risque alors de perdre beaucoup de temps pour un résultat parfois décevant.

Si l'on parvient d'emblée à dessiner sur une feuille le schéma pertinent, la préparation d'un transparent sur film plastique sera rapide. Il suffit de décalquer ce schéma et d'écrire avec des stylos spéciaux qui peuvent être de couleur. On peut aussi simplement reproduire le schéma ou le texte en réalisant une photocopie sur le support plastique.

Combien de transparents sont nécessaires ? Le nombre sera directement lié à la durée de l'exposé et à son contenu.

L'on se rappellera d'abord que chaque transparent fixe l'un des messages que l'on veut transmettre, l'un des éléments à retenir. Il convient donc de s'y attarder un instant. Quinze transparents en quinze minutes, cela fait quinze messages à retenir. S'ils sont simples, c'est déjà beaucoup. S'ils sont complexes, c'est du matraquage et l'on risque le décrochage d'une bonne partie de l'auditoire. Déterminer les messages à faire passer – «Ce que je voudrais que vous reteniez» – fait partie de la construction de l'exposé. La difficulté de déterminer le nombre de transparents à créer et leur contenu révèle un problème en amont.

Lorsqu'on a terminé tous les transparents, il est intéressant d'en faire apparaître plusieurs sur une page (option de l'affichage). Cela donne une vue d'ensemble et permet de revoir la logique de l'exposé. Si l'on constate à ce moment que le message passera mieux en inversant deux étapes, le déplacement des transparents est simple à réaliser. Mais il faudra revoir aussi le contenu de l'exposé.

Il n'est pas nécessaire de numéroter les transparents. Si le plan a bien été communiqué et s'il est suivi logiquement, l'auditeur sait vers où il va. Des numéros le remettent dans une logique temporelle, distraient son attention ou peuvent laisser croire qu'il s'agirait de notes de cours.

LES CONTRAINTES PÉDAGOGIQUES D'UN SUPPORT VISUEL

Comment faire passer visuellement un message en le fixant sur un transparent ? L'on se rappellera que l'objectif consiste à donner une vision globale du sujet. Le texte écrit doit donc être parcimonieusement choisi et les structures linéaires ou séquentielles évitées ou raccourcies. L'idéal serait de dessiner des schémas. Une carte géographique gagnera à être allégée ; il est inutile d'y faire apparaître les points culminants et les bassins fluviaux si l'on veut expliquer la division de la Belgique en régions linguistiques. Une présentation statistique sera plus visuelle si l'on la présente sous forme de «camembert» plutôt que de tableau. Une ligne du temps sera préférée à une succession linéaire de dates. Si l'utilisation du texte est

seule adéquate, l'on évitera à tout prix l'écriture d'un texte qui contient d'autres idées que celles qui sont communiquées ou qui recourt à des formules longues et complexes. Le public ne peut pas, tout à la fois, écouter une chose et en lire une autre.

L'utilisation du format paysage (horizontal) proposé par le PowerPoint aide à entrer dans cette démarche. L'espace s'y distribue autrement et invite à une structuration différente.

La structure doit permettre les associations de pensée qui favorisent la compréhension intuitive. Il faut donc éviter de créer des différences de caractère, de couleur, de niveau, qui desservent le message que l'on veut transmettre. L'œil repère toute différence et cherche à lui procurer sens.

L'on utilisera largement l'espace en évitant de le remplir et de le surcharger par des caractères et des polices diversifiés. Le titre exprime le contenu du message, l'idée importante. Le schéma l'illustre.

La lisibilité des supports visuels doit être soignée. Ils sont destinés au public qui doit donc, cela va de soi, pouvoir les voir. Il y a lieu, à cet égard, de tenir compte du local et de la place que chacun y occupera.

Les transparents seront lisibles s'ils ne contiennent pas trop d'informations et si la grandeur des caractères a été choisie adéquatement. Ils doivent aussi être rapidement lisibles. Il faut éviter tout obstacle à une lecture immédiate (une légende pour un schéma, par exemple).

À nouveau, on privilégiera «la ligne claire», qui a prouvé ses mérites dans la bande dessinée (4). Des traits épais, des surfaces colorées, des formes ou des dessins simples aident à une prompte compréhension.

Le message que l'on veut transmettre passera mieux s'il n'est pas noyé dans un ensemble d'informations dont l'utilité n'apparaît pas ou n'est pas essentielle. Une relecture des transparents dans le but unique de traquer les informations superflues s'impose. De telles informations risquent d'éloigner l'orateur de son objectif; l'exposé dérive et le temps risque de manquer pour le mener à bien. Un

(4) Voy. F. DELPÉRÉE, A. RASSON-ROLAND et D. RENDERS, «Etablir le plan d'un exposé», *1001 idées...*, *op. cit.*, p. 120.

exposé improvisé s'y substitue; certains auditeurs perdent le fil; d'autres se perdent dans la confusion qui s'installe. S'il advient que toutes ces explications sont bien nécessaires et que le transparent est chargé de données complexes parce que le sujet est complexe, il y a sans doute lieu de revoir le contenu de l'exposé, en revenant à l'objectif principal : communiquer – et non matraquer –.

L'on traquera impitoyablement les fautes d'orthographe. Faire relire le tout par un tiers n'est pas un luxe.

Une relecture parfera encore le travail en vue d'épurer chaque transparent. Les caractères, les polices, les couleurs, confirmés à ce stade, seront sobres, peu variés et aussi familiers que possible. Tout signe inutile sera ôté. L'on évitera les fonds chargés et les animations bruyantes ou distrayantes, qui détournent de l'essentiel et mobilisent de l'énergie inutilement.

Et quand vient le temps de la dernière finition, on peut se permettre de mettre en gras l'un ou l'autre élément essentiel.

Quand les transparents sont bien au point, l'on fera l'exercice de répéter l'exposé avec et sans transparents. Ceci permet d'être à l'aise dans les deux situations. L'on se rappellera encore à ce stade que l'objectif premier est la communication et pas la projection. Le contact entre l'orateur et son public est donc essentiel et l'écran de projection ne peut être un obstacle. Il y a donc lieu de parler tourné vers le public et pas vers le mur blanc. C'est plus simple si l'on connaît bien le contenu de chaque transparent et les enchaînements.

Minuter cette présentation permet de vérifier si l'on respecte le temps prévu et de réajuster si nécessaire.

Lorsque la présentation est au point, il est utile de la tester sur des volontaires qui acceptent de jouer le rôle du public.

L'orateur est prêt. Il lui reste à rassembler ses documents, à les classer, à préparer les outils utiles (un pointeur lumineux, une copie des transparents sur clé USB), sans oublier l'ordinateur. Il sait qu'une défaillance technique est toujours possible et il est aussi prêt à faire son exposé sans transparents. Éventuellement, il a un double des transparents sur support plastique. Il a, en tout cas, une copie papier.

Le jour J, il sera présent bien avant l'heure pour tout installer. Il est prêt à accueillir son public, l'esprit tranquille.

CONCLUSION

Comme notre orateur, Francis Delpérée a toujours veillé à accueillir son public l'esprit tranquille et à communiquer avec lui, en parsemant sa parole d'images marquantes. Ces images ont incontestablement aidé celles et ceux qui, sur les bancs des auditoires, dans les salles de conférence, devant les écrans de télévision, en Belgique et dans le monde entier, tentaient de s'initier aux mystères du droit constitutionnel qui s'est incontestablement complexifié ces trente dernières années.

Dans la contribution que nous avons écrite à trois plumes (5), nous avons rassemblé un certain nombre de formules et nous les avons fait revivre en hommage au professeur, au meneur et au voyageur.

La présente contribution s'inscrit dans un même mouvement; elle se tourne vers le passé, mais aussi vers le futur. Je retourne en 1978, je ferme les yeux et je vois dans mon imaginaire les images du professeur. J'ouvre les yeux et je vois d'autres images, d'autres cartes, d'autres schémas, qui viennent encore nourrir ma compréhension intérieure du droit constitutionnel. Je revois les cassettes vidéo sur «25 ans de réforme constitutionnelle», enregistrées quelques années plus tard, avec la collaboration du Centre audio visuel de l'U.C.L., et j'entends le professeur expliquer qu'il peut, certes, mettre tout son cœur et tout son esprit à essayer d'expliquer, à essayer de commenter, à décortiquer les textes et les institutions, mais qu'il est parfois utile de visualiser un certain nombre de faits, d'événements, de procédures. «Et la visualisation est un élément de compréhension». Je me projette, enfin, à Aix-en-Provence en 2006 et j'écoute les conclusions de la Table ronde consacrée à l'autonomie locale (6). Je vois défiler les tableaux de Cézanne et j'écoute l'orateur dans son questionnement, dans ses réflexions, dans son cheminement et dans les liens qu'il opère entre les rapports présentés et les discussions menées. Ma pensée danse sur les images. Mais certains diront peut-être que les images que l'on imagine sont encore plus belles que celles que l'on voit.

(5) A. RASSON-ROLAND, D. RENDERS et M. VERDUSSEN, «Francis Delpérée et le sens de la formule», *supra*, pp. 79 à 88.

(6) F. DELPÉRÉE, «L'autonomie locale et régionale à la lumière de Cézanne», à paraître dans l'*Annuaire International de Justice Constitutionnelle - 2006*, Economica-PUAM.

«Au commencement était le verbe». La parole est incontestablement le vecteur essentiel de l'enseignement du droit constitutionnel. Nourrie d'images, elle facilite la compréhension et l'intégration. Un support visuel peut-il améliorer le dispositif? C'est le pari que j'ai fait et peut-être convaincra-t-il, un peu, Francis Delpérée.